

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

À titre de maire de la Ville, j'ai le plaisir de vous faire part de l'état de la situation financière de notre municipalité. La *Loi des cités et villes* impose que cet exercice soit réalisé au moins quatre semaines avant que ne soit déposé le budget de la prochaine année financière, soit celle de 2014. Ce rapport doit faire le lien entre l'exercice financier précédant celui de l'année en cours, l'exercice de l'année en cours et celui de l'année à venir.

Dans le contexte actuel où le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a prévu que l'année 2013 serait une année électorale et que le début de la période électorale a été officialisé le 20 septembre dernier, le conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield siège donc pour la dernière fois dans le cadre de l'actuel mandat. Afin de respecter la loi relative à la gestion financière municipale, je vais donc rendre compte, aujourd'hui même, au nom du conseil, de la situation financière de notre municipalité.

Par la même occasion, l'ensemble de l'organisation municipale fera le point sur les projets qui ont été réalisés au cours de l'exercice 2012 et sur ceux qui ont été achevés ou débutés au cours de la présente année. Un aperçu des contrôles budgétaires de l'année en cours sera aussi présenté; on procèdera, au besoin, aux ajustements budgétaires nécessaires de façon à s'assurer d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'année courante.

Une grande partie de l'année financière 2013 est déjà derrière nous. Tel que mentionné lors du dépôt des résultats financiers de l'année 2012, les citoyennes et citoyens ont été témoins de la persévérance du conseil dans sa volonté de poursuivre les investissements et les mises en chantier de travaux d'infrastructures dont plusieurs ont été amorcés au cours de l'année précédente. Ces travaux d'importance transforment actuellement notre paysage urbain et les commentaires élogieux et de satisfaction qui nous sont acheminés inviteront sans doute le prochain conseil à poursuivre les efforts entrepris et nous confortent dans le choix des projets

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

retenus. Ces projets ont un but commun : celui d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être de nos concitoyens. Notre ville s'embellit, la capitale régionale que nous sommes rayonne et assume pleinement son leadership régional et national.

Prioriser le développement économique afin de créer de l'emploi en poursuivant intensivement le programme de réhabilitation de nos infrastructures tout en profitant des programmes de subventions gouvernementaux, voilà l'engagement qu'a pris ce conseil depuis le début de son mandat. Il nous faut donc maintenir le cap à ce niveau et les projets en cours d'exécution ou de planification témoignent ou témoigneront de l'importance donnée par le conseil au respect de cet engagement. La mise en service des voies d'accès constituant l'autoroute 30-530 nous ont permis et permettront, dans le futur, d'orienter les décisions du conseil en considérant leurs effets structurants pour notre ville. L'arrimage de l'A30/A530 avec notre réseau routier intérieur pose un certain nombre de problèmes et nécessite des ajustements, mais des solutions à court et moyen termes sont envisageables. De plus, en y intégrant, d'ici 2015, la mise en service du terminal intermodal de la compagnie de chemin de fer CSX, Salaberry-de-Valleyfield devient sans conteste un carrefour de transport intermodal incontournable qui donne désormais accès, pour nos entreprises et celles à venir, à l'ensemble des marchés nord-américains.

Prendre la décision d'aller de l'avant dans tout projet n'est pas toujours facile ou évident; la prise de connaissance des dossiers et des projets, les étapes de réflexion subséquentes et une planification rigoureuse, et ce, avant de passer à l'action, permettent au conseil de mieux planifier, justifier et gérer nos investissements, et ainsi, de mieux contrôler la croissance de notre dette. On ne peut pas imaginer investir autant sans que cela n'ait d'impact sur l'accroissement de la dette; mais les occasions où les paliers gouvernementaux supérieurs sont au rendez-vous avec des programmes de soutien financier à l'investissement, dans la réhabilitation des infrastructures, par exemple, sont à saisir, au moment où ces programmes sont mis en disponibilité, et ce, aux bénéfiques de nos contribuables.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Dans un contexte de marché où le développement et la croissance proviennent des villes de notre envergure à la grandeur du pays et même du continent, il devient primordial d'améliorer et de moderniser nos infrastructures afin d'offrir plus et mieux aux promoteurs et investisseurs, c'est-à-dire aux générateurs de prospérité. Ceux-ci découvrent les avantages de faire affaire avec nous et d'investir ici. La commercialisation de notre ville cible les gens d'affaires influents d'ici, mais aussi de plus en plus d'ailleurs, susceptibles d'accroître, par leurs projets à court et moyen termes, la richesse foncière de la ville. Cette stratégie contribue à l'effort fiscal de nos citoyens. Notre marché est aujourd'hui bien établi en Amérique du Nord, convenons-en!

Notre vision d'avenir sera donc de poursuivre dans cette même veine et de continuer d'assumer le leadership régional et même national en matière de développement. Nous avons déjà plusieurs projets en planification pour 2014 dont certains sont même en voie de réalisation. Au cours de l'année 2013, nous avons poursuivi le travail de mise à jour des équipements du parc Delpha-Sauvé, notamment en ce qui a trait à la piscine et à l'édifice Jean-H.-Besner, l'aménagement et la mise à jour des équipements, modules de jeux et structures d'accueil affichant le nom de plusieurs parcs, dans le cadre de la phase II du plan de réhabilitation des parcs et espaces verts. Incidemment, nous interviendrons à court terme dans tous les parcs de la ville. Nous poursuivons également les travaux de construction d'infrastructures de service et d'identification de nos parcs industriels et planifierons leur expansion à la demande. Les travaux de réhabilitation des rues Victoria, Victoria Est, Fabre et Hébert sont à toute fin pratique terminés et la construction du nouveau poste de police de la Sûreté du Québec est amorcée et progresse à vive allure. Tel que mentionné dans le rapport sur la situation financière de 2012, nous avons entrepris un ambitieux programme d'interventions dans tous les quartiers afin d'améliorer les équipements à l'usage quotidien des citoyens (ex. : trottoirs, structures de réduction de vitesse, lampadaires et autres). Le conseil devra poursuivre, en 2014, la réalisation des travaux de modernisation de la station de traitement des eaux usées *La Seigneurie* dont le financement provient en presque totalité de subventions fédérale et provinciale. De plus, nos services techniques, à la demande du conseil, travaillent à planifier plusieurs projets de développement dans divers quartiers de la

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

ville, lesquels sont destinés à compléter l'offre résidentielle, commerciale, industrielle et institutionnelle. Le prochain conseil fera état de l'avancement de ces projets lors de la présentation budgétaire en décembre prochain.

Toutes ces réflexions et cette planification permettent au conseil de mettre la table afin de mieux orienter et prioriser le choix des projets pour la prochaine année dans le but évident d'assurer la croissance de notre ville. Tout cela ne saurait être possible sans l'appui de nos citoyens, organismes et partenaires.

Nous en sommes déjà à la planification de cette nouvelle année financière 2014. Le cycle budgétaire annuel débute par le présent rapport du maire sur la situation financière de la ville qui, conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, doit traiter des sujets suivants :

- Le rapport financier 2012 comprenant le rapport de l'auditeur externe;
- Le programme triennal d'immobilisations 2013 – 2014 – 2015;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2014 – 2015 – 2016.

De plus, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le maire doit déposer la liste de tous les contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur, intervenus depuis son dernier rapport, dont le dépôt a été effectué le 16 octobre 2012. Cette liste est accessible au public et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui.

Également, en vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire inclut, dans son rapport annuel sur la situation financière, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit pour ses prestations de services.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Finalement, nous avons également procédé, au cours de l'assemblée du conseil du 18 juin dernier, au dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2012, tel que prescrit par la Loi.

### **Synthèse de l'exercice 2012 et projection financière de l'année 2013**

Tel que mentionné précédemment, l'année 2012 aura été une année de continuité dans la concrétisation des investissements en infrastructures dont plusieurs travaux s'étaient amorcés au cours de l'année 2011. Les efforts soutenus de tous les services municipaux, par l'entremise de leur personnel et des membres du conseil municipal, auront permis de mener à bien ces projets dans le but de favoriser l'essor économique de notre ville et de notre région tout en contribuant à améliorer l'offre de services et le mieux-être de nos citoyens. On ne peut que remercier les citoyens qui font preuve de patience, de compréhension et de collaboration tout au cours de l'exécution de tous ces travaux.

Au cours de l'année 2013, plusieurs projets tout aussi importants ont débuté, notamment la construction du nouveau poste de police de la MRC de Beauharnois-Salaberry, dont nous sommes les maîtres d'œuvre. Ce projet est en cours de réalisation sur la rue Hébert à proximité des tours d'habitation Saint-Charles. Notons que l'édifice respectera la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) qui prévoit une consommation moindre d'énergie, d'eau et de ressources naturelles. L'acquisition du bâtiment des Sœurs Dominicaines, sur le chemin Larocque, est notre première véritable action en vue de la mise en œuvre du vaste projet de la **Cité de la santé et du savoir** qui permettra de développer, au cœur même de notre centre-ville, une expertise régionale en santé, ce projet se réalisant en partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux du Suroît, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et le Collège de Valleyfield. C'est donc, comme par le passé, un programme de travaux fort ambitieux qui a occupé l'ensemble des services de notre organisation municipale. Les citoyens nous témoignent aujourd'hui de leur grande satisfaction à l'embellissement de la ville et des améliorations apportées à notre paysage urbain.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Les perturbations et les désagréments sont passagers, mais le bénéfice que nous en tirerons tous et toutes sera permanent.

La Ville mettra en œuvre d'autres projets, à très court terme. La Société du Port de Valleyfield poursuit sa croissance et atteint ses objectifs depuis plusieurs années. L'administration portuaire planifie d'ailleurs un important agrandissement de ses infrastructures; les autorités du port en feront elles-mêmes l'annonce au cours de la prochaine année.

Nous réalisons, aujourd'hui, que plusieurs de nos initiatives ont obtenu un succès dépassant nos espérances telles que les représentations du spectacle Ohneka qui, pour une quatrième année, se sont avérées toutes aussi populaires et qui ont attiré, après sondage, un grand public de l'extérieur. Que dire de nos festivals tant courus tels les Régates qui, soit dit en passant, ont célébré leur 75<sup>e</sup> édition en 2013, le Festival équestre, le Festival des arts visuels, le Championnat Mondial 10 danses et bien d'autres activités qui ont fait le plein de spectateurs.

Nous vivons une période de croissance sans précédent; de nombreuses entreprises soumettent des projets d'implantation dans nos parcs industriels, dans les zones commerciales et d'habitation. De nouveaux marchés d'affaires s'ouvrent et tout cela nous amène de la main d'œuvre et, par le fait même, l'accueil de résidents qu'il faut loger; voilà une excellente raison pour ne pas négliger, dans nos préoccupations quotidiennes, le développement domiciliaire. La population s'accroît et ce phénomène va s'accélérer au cours des 10 prochaines années; les commerces vont en profiter et la création d'emplois ou la consolidation de ceux existants seront au rendez-vous. Nous sommes, à quelque part, fiers d'avoir renversé une situation de décroissance qui a perduré pendant des années. Mais ces succès posent des défis récents de cohésion et de planification à l'intérieur de la ville; il faut s'ajuster et régler certains problèmes d'encombrement, d'accroissement de circulation, de mises en chantier et autres. L'amélioration de la qualité de vie passe par des aménagements renouvelés dans les quartiers et la résolution de problèmes plus locaux.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

On doit, bien sûr, maintenir le cap du développement économique local et national, voire mondial, mais s'assurer aussi d'avoir les outils pour gérer les contrecoups de cette croissance.

L'année 2013 en aura été, jusqu'à maintenant, une de continuité dans la planification et la réalisation des grands travaux d'infrastructures déjà entrepris et ceux débutés au cours de l'année. Ce que nous avons amorcé l'an dernier est en phase de conclusion et nous n'avons entrepris que quelques nouveaux projets. Au cours de l'année 2014, le conseil devra se pencher sur la mise en place d'une programmation revue s'il veut profiter des avantages que lui offriront les prochains programmes gouvernementaux de subventions. Des travaux reliés au développement résidentiel, à la réfection du rang Sainte-Marie, au réaménagement des accès de l'autoroute A530, et ce, en accord avec les travaux prévus au terminal intermodal de CSX seront priorisés. La construction et la mise en opération d'un complexe 2<sup>e</sup> génération, communément appelé écocentre, nous permettra de répondre à la demande de la population et du gouvernement du Québec. Par conséquent, le taux de récupération et de revalorisation des rebuts recyclables, qui sont trop souvent transportés à l'enfouissement faute d'endroit pour en disposer selon les règles de l'art, pourrait être amélioré. La liste de ces travaux à réaliser vous sera soumise d'ici quelques semaines lors de la présentation, par le nouveau conseil, du budget 2014.

Le travail de planification et l'élaboration de l'exercice budgétaire 2014 doit s'amorcer maintenant malgré le rendez-vous électoral de novembre prochain. Les directions de service, sous la coordination du directeur général de la Ville, sont à pied d'œuvre pour produire une ébauche du prochain budget qui sera présentée au nouveau conseil municipal à qui la population aura confié un mandat. Nos fonctionnaires devront tenir compte des ressources financières limitées des familles et s'insérer dans un processus de rationalisation en regard du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal attendu avant la fin de l'année. Nous devons nous assurer de l'équilibre entre les développements économique et social. Cette recherche de stabilité entre revenus et dépenses nous impose des limites et nous amène à poursuivre une gestion responsable de notre endettement.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

La préparation d'un budget municipal annuel est une tâche complexe, laborieuse et essentielle à la planification des dépenses à assumer; la performance financière de l'année qui se termine est susceptible de donner le ton à ce que sera la prochaine année. Un nouveau rôle d'évaluation triennal sera donc déposé au cours d'octobre; ce rôle sera effectif pour les années 2014–2015–2016. Sans surprise et tel que déjà paru dans les journaux de la région métropolitaine, on prévoit une hausse des valeurs foncières avoisinant les 20 %, en moyenne. Par conséquent, les contribuables verront la valeur de leur propriété ajustée en fonction du comportement du marché immobilier en date du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Afin de ne pas semer de craintes inutiles chez les contribuables, mentionnons que ces derniers n'auront pas, en général, à subir une hausse automatique de leur compte de taxes équivalente à la hausse de la valeur foncière de leur propriété. Traditionnellement, au moment d'établir le compte de taxes, suite à un nouveau rôle d'évaluation, le taux de base de la taxe est modulé en fonction des besoins d'équilibre budgétaire en regard du budget de l'année en cours. Toutefois, comme cela se produit à chaque nouveau dépôt de rôle, les moyennes de hausse de valeurs foncières, par catégorie, peuvent varier d'une unité de voisinage à une autre, ceci pouvant avantager certains contribuables tout comme en désavantager certains autres. Rappelons que l'évaluation des propriétés, sur l'ensemble de notre territoire, est établie, voire fixée, par une société indépendante qui remplit ses obligations en vertu d'une loi spécifique sur l'évaluation foncière adoptée par le gouvernement du Québec. En cas d'insatisfaction de l'évaluation attribuée à sa ou ses propriétés, le contribuable a droit à un recours de contestation prévu par la même loi; les modalités de contestation seront communiquées lors de l'envoi du compte de taxes annuelles 2014.

Au cours des prochains jours, les directions de service de la Ville débiteront la confection du budget de l'année 2014. Par la suite, le nouveau conseil municipal entreprendra l'étude détaillée des demandes budgétaires afin de répondre aux besoins de la population et respecter sa capacité de payer. Le prochain conseil procédera aux choix des priorités de façon réfléchie et responsable, nous en sommes assurés.



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Je vous livre donc les commentaires suivants :

I- **Les états financiers 2012 et le rapport de l'auditeur**

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 audités ont été déposés à la séance du conseil municipal du 18 juin dernier. Le rapport d'audit réalisé par la firme Goudreau Poirier inc. fait mention de l'opinion suivante et je cite :

*« À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »*

Afin de clarifier la situation concernant la réserve dont il est fait mention dans l'opinion de nos auditeurs des états financiers, celle-ci concerne les revenus relatifs aux droits sur les carrières et sablières. La Ville n'a pu s'assurer de la réception intégrale des sommes perçues étant donné que les certifications obtenues auprès de ces entreprises pour l'exercice 2011 n'ont pu être reçues que partiellement en 2012. La Ville a déjà mis en place les mesures requises pour s'assurer que cette situation soit résorbée pour l'exercice 2013. Notons également que nos auditeurs indépendants nous ont certifié que nous ne sommes pas la seule Ville au Québec dont l'opinion comporte ce même genre de réserve.

Les activités de fonctionnement (opérations courantes excluant les dépenses d'investissement) de l'année 2012 se sont soldées par les résultats suivants :

- Revenus : 73 027 520 \$
- Charges : 71 339 705 \$
- Excédent : 1 687 815 \$

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

De cet excédent de fonctionnement, 354 438 \$ ont été réalisés par les opérations financières de la Société du Port de Valleyfield. L'excédent provenant des opérations exclusives de la Ville est donc de 1 333 377 \$, soit un écart positif de 1.94 % par rapport à nos prévisions budgétaires.

Quoique cet excédent apparaisse important sur le plan monétaire, il demeure tout de même relativement modeste considérant l'ampleur du budget, mais aussi des besoins financiers récurrents pouvant permettre la réalisation d'activités qui avaient été mises en veilleuse faute de disponibilité de fonds au moment de l'adoption du budget de l'année courante. Dans un contexte de saine gestion, une administration prévoyante doit mettre en réserve certaines sommes qu'elle peut dégager de son budget pour pallier aux situations imprévisibles et/ou aux urgences et ainsi disposer des leviers financiers nécessaires pour réagir aux opportunités qui se présentent. À cet égard, le conseil municipal a procédé à des affectations budgétaires et s'est doté de réserves dédiées à des fins spécifiques. En conséquence, le niveau des réserves de toute nature en date du 31 décembre 2012 s'établit comme suit :

Surplus non affecté – libre	315 685 \$
Surplus affecté – secteur Grande-Île	124 888 \$
Équilibre budgétaire 2013	200 000 \$
Fonds de réserve pour la réfection du rang Sainte-Marie	557 639 \$
Fonds de réhabilitation des infrastructures et réseaux (Fonds bleu)	454 234 \$
Société du Port de Valleyfield	522 204 \$
Projets débutés en 2012 et terminés en 2013	694 841 \$
Projets résidentiels	78 244 \$
Comité mixte municipal-industriel (mesures d'urgence)	26 572 \$
Acquisition d'immeubles	565 737 \$
Logement social	200 000 \$
Remboursement – règlement 090 (terrains DT Acquisition)	400 000 \$

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Rénovation – bâtiments et voirie	300 000 \$
Projets environnementaux	100 000 \$
Parc industriel (développement industriel)	51 811 \$
Fonds d’amortissement – SQAÉ (stations d’épuration et de pompage)	54 524 \$
Fonds de roulement (capital non engagé)	1 105 728 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	32 223 \$
Soldes disponibles – règlements d’emprunt	3 227 827 \$
Financement des activités de fonctionnement	(6 670) \$
Fonds de réfection des rues et routes – droits sur les carrières	1 214 360 \$
Stationnement	37 500 \$
Transport adapté	(18 180) \$
<b>Pour un total de</b>	<b>10 239 167 \$</b>

Les citoyennes et citoyens constateront donc que l’administration municipale dispose de marges de manœuvre appréciables permettant de mieux affronter les imprévus et, par voie de conséquence, de mieux planifier l’avenir. Ces marges nous permettent, en outre, de planifier davantage la réalisation de projets municipaux structurants et de bonifier, dans beaucoup de cas, les travaux que nous avons entrepris ou que le prochain conseil entreprendra au cours de la prochaine année et de celles à venir.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

**2- Programme triennal d'immobilisations pour les années 2012 – 2013 – 2014**

Outre les dépenses d'opération, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a réalisé, en 2012, des projets nécessitant des investissements totalisant une somme de 26 467 483 \$. Les principaux projets réalisés sont :

Réfection des stations de pompage et de l'usine d'épuration	2,2 M\$
Infrastructures et embellissement – rue Victoria	9,8 M\$
Bâtiments, équipements – parcs, terrains de jeux et nouveaux parcs	2,9 M\$
Expansion des zones industrielles	2,1 M\$
Infrastructures – éco-parc industriel – secteur Saint-Timothée	7,2 M\$
Infrastructures – Bord-de-l'Eau (quartier Grande-Île)	0,6 M\$

Les dépenses d'investissement ont été financées par des emprunts à long terme (28 M\$), des subventions (16 M\$), par des paiements au comptant des contribuables (0,9 M\$), par des affectations de fonds réservés et des réserves financières (2 M\$) et par le solde provenant des surplus réalisés par la Ville.

La réalisation de ces projets d'investissements majeurs fait partie d'un important programme de réhabilitation des infrastructures municipales adopté par le conseil municipal. Les engagements financiers issus de la mise en œuvre de ce programme font en sorte de pousser à la hausse l'endettement total net de la Ville qui s'établit, au 31 décembre 2012, à 123 M\$. Toutefois, tel que mentionné dans le rapport précédent portant sur les états financiers 2012, cette dette globale n'est pas exclusivement supportée par nos citoyens contribuables. Il faut comprendre que lorsque nous réalisons, par exemple, des travaux d'infrastructures qui sont en partie subventionnés par les paliers gouvernementaux supérieurs, la Ville doit procéder à l'emprunt de la totalité des sommes nécessaires pour réaliser le ou les projets, incluant la part de la subvention gouvernementale. Le gouvernement rembourse ensuite sa part, capital et intérêt; on parle donc d'une partie de la dette à la charge du gouvernement du Québec.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

En outre, les industries, les commerces et les institutions, via les en lieux de taxes, contribuent aussi, à titre de citoyens corporatifs, pour une large part, au remboursement de la dette municipale, ce qui diminue de façon importante la charge fiscale attribuable à nos citoyens contribuables.

On peut donc tracer le portrait des entités responsables du paiement de notre dette municipale de la façon suivante : à la fin de l'exercice financier 2012, la portion de dette payable par l'ensemble des citoyens contribuables de la Ville s'établissait à près de 72 M\$, la dette payable par les riverains, ce qu'on appelle des répartitions, est de l'ordre de 31 M\$, la dette à la charge du gouvernement du Québec par ses programmes de subvention totalise près de 14 M\$, la dette à la charge de la Société du Port de Valleyfield totalise 7 M\$. Il faut également faire mention des garanties financières accordées à plusieurs organismes reliés à la Ville de par la nature de leur mission sociale et/ou culturelle (Valspec, la Cité des Arts et des Sports, les Centres Sportifs de Valleyfield, le MUSO, la Société du Vieux Canal de Beauharnois et autres), dont le cautionnement assuré par la Ville totalise 14 M\$.

### **3- Indications préliminaires des états financiers 2013**

Tel que mentionné précédemment, l'année 2013 est marquée par la continuité, soit le parachèvement des grands projets en cours et la planification de nouveaux projets d'envergure.

Dans la planification et les choix de travaux que le présent conseil a inscrit à sa programmation de réhabilitation d'infrastructures, ce dernier a toujours réitéré son engagement à promouvoir et viser l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le développement économique et aussi l'engagement à profiter au maximum des subventions mises à la disposition de la Ville par les paliers de gouvernements supérieurs.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

En ce qui a trait aux résultats des opérations financières courantes, nous en sommes au dernier trimestre d'une année bien remplie mais sans grandes surprises. Néanmoins, l'analyse de notre situation budgétaire 2013 nous laisse entrevoir un résultat financier positif modeste et dans le respect de l'ensemble de nos prévisions budgétaires adoptées en décembre dernier.

**4- Orientation du budget 2014 et**  
**du programme des dépenses en immobilisations 2014 – 2015 – 2016**

Le travail d'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année financière 2014 étant en cours de processus, nous espérons que le prochain conseil municipal poursuive la démarche de croissance entreprise de longue date et qu'il mette l'accent sur le développement économique et touristique pour ainsi réaffirmer le leadership de notre Ville à l'échelle régionale et nationale tout en y maintenant la compétitivité fiscale de notre ville. Nous invitons le prochain conseil à poursuivre le programme d'amélioration des services rendus à nos citoyens tout en agissant avec prudence et rigueur sur le contrôle de la croissance des coûts.

Si le prochain conseil maintient la stratégie d'investissements du présent conseil, le programme triennal d'investissements sera donc, en 2014, un peu plus modeste mais respectera la planification établie au cours des dernières années. En conséquence, les travaux déjà entrepris seront complétés et le prochain conseil devra mettre tout en œuvre pour profiter au maximum des subventions issues des programmes gouvernementaux pour la réhabilitation des infrastructures. Il faudra chercher à densifier notre territoire municipal et poursuivre le travail de développement des zones à fort potentiel, mais non construites, tant au niveau résidentiel, commercial qu'industriel.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Je vous informe enfin que les prévisions budgétaires pour l'année 2014 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2014–2015–2016 seront adoptés le mardi 17 décembre, dès 18 h, lors d'une assemblée publique spéciale tenue en ces lieux; et à 19 h suivra la séance régulière mensuelle du nouveau conseil. Ces séances seront télédiffusées en direct sur les ondes de TV Cogeco Câble 13 et disponibles sur le site Internet de la Ville dès le jeudi 19 décembre.

**5- Rémunération des élus municipaux**

Afin de respecter les termes de la Loi qui régit les cités et villes du Québec, je vous informe que la rémunération actuelle du maire de Salaberry-de-Valleyfield, pour l'année 2013, s'établit à 78 642 \$, plus une allocation de dépenses non imposable de 15 662 \$, ce qui représente une somme globale de 94 304 \$. Les conseillers municipaux, quant à eux, reçoivent une rémunération de 20 761 \$ et une allocation de dépenses non imposable de 10 381 \$, totalisant 31 143 \$ annuellement.

De plus, le maire reçoit, pour sa participation à divers organismes et comités, une rémunération basée sur sa présence aux diverses réunions des conseils d'administration où il siège. Le Centre local de développement Beauharnois-Salaberry (CLD), la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry (MRC) et d'autres comités font l'objet d'une rémunération additionnelle. Les montants estimatifs des sommes qui pourraient être reçues pour l'année 2013 s'élèvent à environ 12 000 \$. Cette rémunération additionnelle provient principalement du fonds administratif de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

**6- Indicateurs de gestion de l'année 2012**

Nous avons également déposé à la séance du conseil du 18 juin dernier, le document regroupant le calcul des 17 indicateurs de gestion obligatoires requis par le gouvernement pour l'année 2012. Ces indicateurs demeurent une de nos constantes préoccupations, ils nous permettent de se comparer avec d'autres villes du Québec dont les activités s'apparentent aux nôtres. Mais attention, il faut tout de même demeurer prudent dans nos comparaisons, étant donné qu'un ensemble de facteurs d'influence peuvent en affecter les résultats d'une ville à l'autre. Ces indicateurs ont une autre utilité encore plus grande, ils servent également à se comparer à nous-mêmes de par leur évolution au cours des ans. En cours d'année, nous procédons aux analyses comparatives et nous pouvons, au besoin, apporter les ajustements afin d'adapter nos processus d'opération aux normes les plus efficaces.

Fait à noter, le MAMROT aide les villes dans la comparaison de ces indicateurs. À cet effet, il a développé une application de gestion par laquelle on peut se comparer avec les 32 villes dont l'échelle de population se situe entre 25 000 et 99 999 habitants. On peut donc mentionner que sur les dix-sept (17) indicateurs obligatoires, six (6) se situent dans le premier rang centile, cinq (5) sont sous la médiane, donc un total de onze indicateurs pour lesquels notre gestion est très efficace. En dernier lieu, deux (2) indicateurs sont quelque peu en haut de la médiane et quatre (4) indicateurs se situent dans le quatrième rang centile en regard des mêmes comparables. Nous demeurons quand même critique face à nos processus de gestion.

Vous pouvez également vous référer aux explications un peu plus exhaustives mentionnées lors du dépôt des états financiers en juin dernier. Toutes ces données sont disponibles sur le site Internet de la Ville : [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca), à la page d'accueil, sous l'onglet CITOYEN « Administration et finances municipales ».



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

**7- Conclusion**

Voilà donc, chères concitoyennes, chers concitoyens, le message que votre conseil municipal tenait à vous livrer, au terme de ce mandat de quatre années qui se termine avec l'élection de novembre prochain et à l'approche de l'année 2014. Notre objectif, tout au long de ce mandat, a toujours été que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield se hisse au plus haut niveau en termes de développement, de qualité de services et de qualité de vie des cités régionales au Québec et au Canada. Nous avons réussi, et nous en sommes tous convaincus, à rendre nos citoyens et citoyennes fiers de leur ville, de notre ville. Notre succès collectif est certainement à la hauteur de nos attentes et de nos engagements comme citoyens et citoyennes.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier le directeur général, le personnel de nos directions et de l'ensemble des services de la Ville pour le travail accompli, au cours de l'année et au cours de ce mandat politique qui se termine, pour leur collaboration constante, leur énergie, leur capacité d'innover et leur attitude manifestement positive à l'égard de la mission de qualité que nous nous sommes fixés comme organisation municipale. Je voudrais aussi remercier chacun des membres de notre conseil municipal pour leur engagement, leur disponibilité et leur capacité à faire front commun dans les démarches et les décisions, aussi difficiles soient-elles, visant à faire grandir et rayonner notre ville.

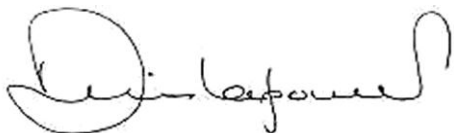
Et à vous chères concitoyennes et chers concitoyens, je vous remercie de la confiance que vous avez témoignée à l'égard de votre conseil municipal tout au long de ce mandat. Je vous assure, en tant que maire et membre du conseil municipal, que notre dévouement dans l'administration de nos affaires municipales a été sincère et total. J'ai la ferme conviction qu'ensemble nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés et que notre ville joue encore davantage aujourd'hui ses rôles de cité régionale et de moteur économique de toute notre région, le Suroît, et que nous constituons maintenant et pour toujours une force économique et sociale sur laquelle le Québec en entier peut compter. Nous avons réussi ensemble à redécouvrir notre ville.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013

Nous sommes entrés, depuis quelques jours, dans une phase importante de la démarche démocratique de notre communauté. Plusieurs candidats et candidates briguent les suffrages dans le cadre de l'élection de novembre prochain. Je désire souhaiter bonne chance à tous les candidats et candidates en lice et les remercier d'accepter que la démocratie suive librement son cours à Salaberry-de-Valleyfield.

J'invite tous les citoyens et citoyennes à suivre avec attention le déroulement de cette campagne électorale. Je les invite aussi à se manifester en allant voter. Celui ou celle qui vote exprime son opinion.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Lapointe', with a large, stylized initial 'D'.

Denis Lapointe, ing. M. ing. env.

Maire

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013